

75074

Objet

EQUIPEMENT SCOLAIRE
ECOLES DU 1er DEGRE
GROSSES REPARATIONS
DEVOLUTION DES TRAVAUX
MARCHE NAULIN

DATE DE CONVOCATION

23 JUIN 1975

DATE D'AFFICHAGE

23 JUIN 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 19

Nombre de votants 20

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent mil neuf cent soixante quinze
le vingt sept juin à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI,

Etaient présents : MM. MM. de LIPKOWSKI, TETARD, BUJARD, DUFOUR,
BUCHET, STIPAL, HARDE, NAULIN, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD,
BROTREAU, BERLAND, BOUCHET, DELAIR, BARRIERE, PAPEAU, BOUTET,
Me TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Mme PAVIERE par M. BOUCHET

Absents : MM. Melle FOUCHÉ, M. COLLE, M. MONTRON, M. RIVIERE,
Dr. DCMECO Madame BIDEAU,

Monsieur DELAIR a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Le programme des travaux d'aménagement et de grosses réparations
à exécuter dans les écoles du 1er degré, comprend :

G.S. "JULES FERRY"

Ecole maternelle :

- la restauration des menuiseries extérieures, vétustes

Ecole élémentaire :

- la restauration des menuiseries extérieures, vétustes
- les peintures intérieures de diverses classes.

G.S. "LA CLAIRIERE"

Ecole maternelle :

- la remise en état des sols du hall d'accueil, des circulations
et d'une classe,

Ecole élémentaire :

- la remise en état de l'ensemble de l'installation électrique
- les peintures intérieures de diverses classes.

G.S. "PELLETAN"

- les peintures extérieures

Après consultation préalable d'entreprises spécialisées aptes à réaliser l'ensemble des travaux dans les délais impartis, les entreprises retenues sont les suivantes :

G.S. "JULES FERRY"

Ecole Maternelle :

MENUISERIE-QUINCAILLERIE : entreprise C. BAUDRY à St-SULPICE

Ecole Elémentaire :

MENUISERIE-QUINCAILLERIE : Ent. C. BAUDRY à St-SULPICE de ROYAN

PEINTURE-VITRERIE : Ent. NAULIN Frères, 26 rue Pelletan à ROYAN

G.S. "LA CLAIRES"

Ecole Maternelle :

REVETEMENTS DE SOLS : Ent. GAZON, 64 rue P. Loti à ROYAN

Ecole Elémentaire :

ELECTRICITE : Ent. DUSSARAT & ses Enfants 4 rue P. Billaud à ROYAN.

PEINTURES : Ent. OCEANIC, Zone Commerciale à ROYAN

G.S. "PELLETAN"

PEINTURES : Ent. NAULIN Frères, 26 rue Pelletan à ROYAN

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale d'autoriser M. le Maire à conclure et signer des marchés de gré à gré avec les entreprises précitées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu le code des marchés publics et notamment les articles 308 et 310,

Vu les projets de marchés à intervenir entre les entreprises et la Ville,

Considérant la nécessité et l'urgence d'exécuter les travaux d'aménagement et de grosses réparations à exécuter dans les écoles du 1er degré,

DECIDE :

- de solliciter de l'autorité de tutelle l'autorisation de traiter de gré à gré avec les entreprises ci-dessus.

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à conclure et signer des marchés de gré à gré avec :

2°/ L'entreprise NAULIN Frères, 26 rue E. Pelletan à ROYAN, pour l'exécution de peintures au G.S. "Jules Ferry" et au G.S. "Pelletan" moyennant le prix de SOIXANTE DOUZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX HUIT FRANCS QUATRE VINGT DOUZE CENTIMES (72.278,92 F.) H.T. soit QUATRE VINGT CINQ MILLE FRANCS (85.000 F.) T.T.C.

- d'imputer la dépense correspondante à l'opération sur les crédits inscrits au chapitre 903.100 article 232.11 du budget pour l'exercice 1975.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire

Adjoint Délégué,



APPROUVÉ

ROCHEFORT-s/MER, le 29 AOÛT 1975

Le Sous-Préfet.

Pour le Sous-Préfet de Saintes

Le Sous-Préfet de Saintes

MOYON